

COMMUNIQUE DE PRESSE

Baignades en milieu naturel : Des eaux de bonne qualité dans la région

Quelques 230 km de littoral et une multitude de zones propices à la baignade le long des rivières et plans d'eau font de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées l'une des régions françaises les plus attractives pour profiter des plaisirs de l'eau et du soleil. Pour préserver la santé des baigneurs, l'Agence Régionale de Santé organise des contrôles réguliers en complément de la surveillance assurée par les exploitants. En 2015, 96% des eaux de baignade en mer et 81 % des eaux de baignade en eau douce sont classées en bonne voire en excellente qualité.

Contrôler pour prévenir les risques sanitaires

La baignade en milieu naturel est une activité très appréciée en période estivale et concerne dans notre région, une population importante notamment les nombreux touristes. Dans certains cas, la baignade peut présenter des risques pour la santé liés à la présence de germes pouvant être à l'origine de différentes pathologies (gastro-entérite, leptospirose, dermatites, pathologies ORL). Ces pollutions sont le plus souvent dues à des dysfonctionnements des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées ou à des pluies importantes amenant des polluants par ruissellement sur les terrains en amont des baignades.

La baignade se pratiquant en milieu naturel, sans possibilité de traitement, impose une surveillance quotidienne de la qualité de l'eau par l'exploitant (maires, propriétaire privé...). Cette surveillance est complétée par un contrôle sanitaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé. Ce contrôle porte principalement sur la qualité microbiologique des eaux de baignade.

Toutes les informations permettant la pratique de la baignade dans de bonnes conditions sanitaires sont obligatoirement affichées sur le site de la baignade.

Des eaux de bonne qualité

L'ARS a contrôlé en 2015, plus de 430 sites. Le classement européen pour la saison 2015 prenant en compte la qualité bactériologique de l'eau des 4 dernières années indique que : 96% des eaux de baignade en mer et 81 % des eaux de baignade en eau douce ont été classées en 2015 en bonne voire en excellente qualité.

Seules 5 baignades en mer et 12 en eau douce ont été classées comme étant de qualité insuffisante. Pour ces baignades, un plan d'action est mis en place pour retrouver rapidement une bonne qualité de l'eau.

Les résultats dans votre département



La qualité des eaux de baignade en milieu naturel dans le Gard

Sur les 12 Kilomètres de littoral situés sur la commune du Grau du Roi, l'ensemble des sites bénéficient d'une eau d'excellente qualité. Le département dispose d'un nombre important de baignades en rivière dont 80 % sont de bonne ou d'excellente qualité

>> Pour plus de détails (synthèse départementale) [consultez le Dossier de presse](#)

Pour en savoir plus

www.ars.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.sante.fr

baignades.sante.gouv.fr

**Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**
26-28 Parc Club du Millénaire - 1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2
standard : 04 67 07 20 07

www.ars.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.sante.fr

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON - 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU - 04 67 07 20 14 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI - 05 34 30 25 39 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr